

CONCESSIONS DE LOGEMENT DANS LES COLLEGES PUBLICS

CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE

COLLEGES	BENEFICIAIRES	DATE D'EFFET	CONSISTANCE DU LOGEMENT	REDEVANCE MENSUELLE	ABATTEMENT DE 15 %	REDEVANCE PROPOSEE
MUTZIG "Louis ARBOGAST"	M. Didier GIROUD Conseiller Principal d'Education	01/09/2016 au 30/06/2017	F4 156 m ²	674,12 €	101,12 €	573 €
RHINAU "des Deux Rives"	M. Philippe DORDRANE Adjoint Technique des Collèges	01/11/2016	F3 85 m ²	356,14 €	53,42 €	302,72 €